

Destinataires

SIAEP DU SUD CHARENTE (contact@siaepsudcharente.fr)
 SCIC CENTRE ABATTAGE CHALAIS (centreabattagechalais@gmail.com)
 SAUR VIENNE CHARENTE LIMOUSIN BERRY (stephane.montoux@saur.com)
 MAIRIE DE CHALAIS (mairiechalais@orange.fr)

Délégation Départementale
de la Charente

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SUD SAUR

Prélèvement	00117156	Commune	CHALAIS
Unité de gestion	0336 SUD SAUR	Prélevé le :	lundi 13 février 2023 à 09h22
Installation	UDI 000420 DEVANNES	par :	MICHAL FISCHER
Point de surveillance	0000000782 CHALAIS SUD ET SUD EST	Type visite :	D1
Localisation exacte	CHANTIER INTERCO - ARRIVEE RESERVOIR MAINE AURIC	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	7,2 °C		25	
Chlore libre	<0,05 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	<0,05 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CHARENTE LDA16, ANGOULEME 1602
 Type de l'analyse : DIST Code SISE de l'analyse : 00121103 Référence laboratoire : 23020900257801

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	>300 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	>300 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélométrique	0,13 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,9 unité pH		de 6,5 à 9	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00117156)

La quantité de germes totaux à 22°C et à 36°C est très supérieure à la valeur habituelle. Il est demandé de renouveler la désinfection, le rinçage de cette part ie réseau et de programmer un nouveau contrôle. Analyse hors contrôle sanitaire.

Signé à Angoulême le 20 février 2023
le Responsable du pôle bi-départemental Santé Environnement
Vienne et Charente



Philippe VANSYNGEL